

Colombes, le 24 novembre 2015

Ecole Maternelle de La Tour d'Auvergne

10 rue de Legnano 92700 Colombes

☎ 01 56 47 19 80

✉ 0920642y@ac-versailles.fr

**COMPTE-RENDU DU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE
JEUDI 5 NOVEMBRE 2015**

Présents :

Enseignants : Mme NERESTAN, Mme HUET, Mme LAURENT, Mme AULAIRE, Mme AMIRI, Mme MYSZKIEWICZ, Mr POCHET, Mme LE GUYADER, Mme DRIS, Mme LEVRAY

Invitées : Mme EQUABLI, Mme BAILLARGEAT (étudiante en M1 à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education)

Absents : Mme CORRE, excusée en congé maladie

A.L.M : Mme ESSOMBA

Parents d'élèves : Mr DECAEN, Mme CHAPOY, Mme FONFRIA, Mme ELADBI, Mme NID, Mme BREUT, Mme MARLIN, Mme BRUNE, Mme ABDERREZAK

Représentants de la municipalité : Mme SAMAMA

Délégué départemental de l'Education Nationale : Mr GIRARD - absent

ORDRE DU JOUR :

- 1- Installation des membres du conseil d'école

- 2- Règlement intérieur : lecture, modifications à apporter et approbation.
- 3- Vie de l'école
- 4- Point sur la coopérative de l'école
- 5- Travaux réalisés et à demander
- 6- Démolition du 32/34 avenue de l'Europe
- 7- Questions diverses des représentants des parents d'élèves

1- Installation des membres du conseil d'école :

Présidant le conseil d'école, Mme LEVRAY, directrice de l'école, rappelle les résultats des élections des représentants des parents d'élèves du vendredi 9 octobre et félicite les parents pour leur investissement dans cette élection.

Résultats des élections : 123 votants -15 bulletins blancs ou nuls-123 bulletins exprimés pour la FCPE – 9 sièges pourvus. Le taux de participation est de 42,59 % (l'an dernier 44,94%)
9 titulaires et 3 suppléants qui remplacent les titulaires en cas d'indisponibilités.

Chaque membre se présente lors du tour de table.

2- Règlement intérieur : lecture, modifications à apporter et approbation.

Lecture du règlement intérieur : Modification des horaires de l'A.PC

Nouveau format A4 (recto/verso) à signer et conserver dans le cahier de correspondance de l'enfant

Adopté à l'unanimité

3- Vie de l'école

Effectif scolaire :

La rentrée s'est effectuée dans les meilleures conditions possibles : avec un enseignant dans chaque classe.

Les effectifs sont pour l'instant convenables pour 9 classes mais la construction et les livraisons d'appartements avenue de l'Europe et sur le quartier de l'Île Marante vont probablement provoquer une certaine augmentation des effectifs que nous ne pouvons pas vraiment quantifier.

(→ Mémento)

La classe de Toute Petite Section :

Elle a été labellisée par la direction académique des services de l'Éducation nationale des Hauts de Seine. Le nombre de tout-petits pouvant être accueillis dans cette classe est de 18 élèves. Actuellement, 15 enfants sont inscrits. L'effectif augmentera au fur et à mesure de l'année scolaire.

Activités sportives :

Les grandes sections ne bénéficieront pas cette année de l'intervention d'un éducateur sportif municipal

L'équipe enseignante regrette que ces séances n'aient lieu que tous les deux ans.

Les classes de moyenne et grande section vont au gymnase une fois par semaine.

- Mardi après-midi pour les GS

- Jeudi matin pour les MS

Au mois de Janvier auront lieu pour les grandes sections les jeux d'opposition.

Ensuite au mois de Mai, ce seront les parcours athlétiques.

Sorties :

Le crédit cars « mairie » a été utilisé. Chaque classe a pu bénéficier d'une sortie. (→Mémento)
Les enseignants ont déposé des projets culturels auprès de la direction de la culture pour que les enfants puissent bénéficier de séances de cinéma ou de spectacles vivants (théâtre).
Nous sommes en attente de réponse quand à nos demandes. Certains spectacles sont très demandés et il n'y a pas assez de places disponibles pour tout le monde.

Spectacles à l'école : le crédit spectacle « mairie » a été supprimé. Ainsi, le spectacle de Noël sera entièrement financé par la caisse de l'école et les familles. La ville continuera à offrir 1 livre à chaque enfant, mais le budget d'achat a été diminué.

Plan Particulier de Mise en Sureté / Sécurité incendie :

Comme chaque année, un exercice de simulation d'un accident majeur est réalisé au mois de novembre. Cette année, il aura lieu le jeudi 19 novembre. Il donnera lieu à un confinement d'au moins une heure.

Le 1^o exercice d'évacuation incendie a eu lieu début octobre. La Commission locale de sécurité s'est réunie à l'école le 12 octobre. Elle a émis un avis favorable.

RASED :

Mme Sophie BERREHOUMA psychologue scolaire remplace Mme Agnès FAJOL.
Mme SUPIOT, maître E, prend en charge, à la demande des enseignants, les enfants de la maternelle au CM2 ayant des difficultés d'apprentissages. Elle fait aussi partie du conseil école/collège.
Le conseil d'école regrette que d'année en année les RASED perdent de nombreux moyens humains.

Projet d'école

- Le projet d'école est actuellement revisité. Il sera concrètement finalisé après la parution des nouveaux programmes de maternelle.
- En lien avec le projet d'école, l'équipe enseignante a aussi travaillé sur :
 - le projet culturel dont la création d'un **mini musée** au sein de l'école est une action qui va se concrétiser courant novembre. Le lieu a été choisi : la montée d'escalier.
 - Projet « sciences » : en partenariat avec les écoles de la REP.
 - Projet potager : création d'un espace devant la classe de petite section n°8 ;
4 carrés « potager » et 3 grands bacs.
 - Site internet de l'école : en attente d'ouverture de droits.
 - Cahier de réussites : présentation lors des futurs conseils d'école.

- Cour de récréation : achat de matériels (vélos + ballons, cerceaux, frisbee, balles et brouettes pour jeux coopératifs).
- Association « Lire et faire lire » d'Alexandre Jardin : tous les lundis un lecteur vient dans les 3 classes de grande section : lecture par groupe de 6/ 7 enfants.

4- Point sur la coopérative de l'école :

- En caisse au mois de septembre : 4668,00€
- Dépenses engagées :
 - Jeux de cour : 980,00 €
 - Matériel « potager » : ± 200,00 €
 - Régies d'avance : 150,00 € pour chaque classe
 -

5- Travaux réalisés et à demander

Travaux d'extension de l'école :

Mme SAMAMA indique que le projet est en « stand by » à cause des difficultés budgétaires rencontrées actuellement par la ville.
Une enveloppe de l'ANRU a bien été destinée à l'agrandissement de l'école.
Mme SAMAMA n'a pas la réponse. Elle s'engage à défendre le projet.

→ Nécessité de faire avancer ce projet pour faire face à l'afflux de population scolaire lié aux constructions d'immeubles dans le quartier.

Travaux demandés pour la classe externalisée en élémentaire :

Travaux réalisés aux vacances d'automne. → Toilette adaptée et point d'eau dans la classe.

Réparation/changement des stores :

Mme SAMAMA explique que la société en charge de ce dossier a fait faillite cet été et que les services municipaux ont fait paraître un nouvel appel d'offre.
Les réparations/changement ne pourront pas avoir lieu, au mieux, avant le printemps.

Changement des fenêtres :

Pas de réponse

6- Démolition du 32/34 avenue de l'Europe

Nous subissons le marteau piqueur et la scie. La pause durant le temps de sieste n'est pas tous les jours respectée.

Le désamiantage inquiète les parents et les enseignants. I3F s'est engagé à placer des capteurs pour analyser l'air dans l'environnement de l'école.

7- Questions diverses des représentants des parents d'élèves

→ Travaux réalisés et à demander :

* cantine : renouvellement de la demande de mise en place d'une fontaine dans la cantine.

→ **Activités périscolaires : questions à Mme Samama**

* Demande d'information quant aux conditions et modalités mise en place pour la réservation de places durant les congés de Noël au centre de loisirs : pas de réponse.

* TAP : les représentants des parents d'élèves interrogent quant au nombre d'intervenants spécialisés dans les écoles maternelles de la ville et leur modalité de répartition, au budget alloué à l'accueil de loisirs de l'école pour gérer les TAP, aux exigences de la mairie pour les recrutements d'animateurs, au respect des taux d'encadrement et enfin à l'absence d'agents de service, AVS et ATSEM le vendredi après-midi.

Mme Samama n'a pas de réponse à apporter.

Les représentants des parents d'élèves dénoncent le trop grand écart entre la communication faite sur le sujet et la réalité du terrain. Ils déplorent que le but initial de la réforme des rythmes scolaires n'ait pas été respecté. Le choix du vendredi après-midi libéré n'est pas celui des habitants de Colombes et n'a pas démontré son intérêt pour les apprentissages des enfants.

* Cantine :

** la présentation des repas n'est pas adaptée aux enfants de maternelle. Même quantité qu'en élémentaire, sous la même forme. Les enfants ne sont pas encore suffisamment à l'aise à manier les couverts. Les repas peuvent ainsi être compliqués. La présentation des fruits entiers n'est pas satisfaisante.

** Des représentants des parents viendront assister à un repas lundi 9/11

→ **Point divers**

* Bilan de santé des 3-4 ans : les représentants des parents d'élèves regrettent le désengagement du département sur ce point. De nombreux parents ne prendront pas le rendez-vous en PMI qui leur est proposé. Ce sont malheureusement les enfants en situation les plus précaires qui passeront au travers des mailles du filet.

Le prochain Conseil d'école est programmé le : jeudi 18 février 2016